

**SCI REZÉ - XXXX**  
**S/C GENERAL FOY INVESTISSEMENT**  
**14, rue de la petite sensitive**  
**BP 62312**  
**44 323 NANTES CEDEX 3**

Tél : 02 51 12 79 00

**Programme Immobilier de 16 logements collectifs**

**Rue de la Galarnière**

**44 – REZÉ**

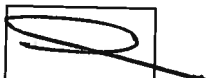
**Performance RT 2012**

**-10% sur Bbio et C<sub>ep</sub>**

**NOTICE DESCRIPTIVE**  
**PREVUE PAR L'ARTICLE R.261-13 du CCH**  
**(Arr. 10 mai 1968, annexe : JO 29 juin 1968)**

**L'acquéreur**

Le Promoteur



L'acquéreur



**NOTICE DESCRIPTIVE**  
**PREVUE PAR L'ARTICLE R.261-13 du CCH**

(Arr. 10 mai 1968, annexe : JO 29 juin 1968)

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<b>1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE</b>	
<p><u>1.1. Infrastructure</u></p> <p>1.1.1. Fouilles</p> <p>1.1.2. Fondations</p> <p><u>1.2. Murs et ossature</u></p> <p>1.2.1. Murs de l'infrastructure</p> <p>1.2.1.1. Murs périphériques</p> <p>1.2.1.2. Murs de refends</p> <p>1.2.2. Murs de façades (aux divers niveaux) :</p> <p>- partie courante</p> <p>- allèges</p> <p>- trumeaux</p> <p>- encadrements des baies</p> <p>1.2.3. Murs pignons</p> <p>1.2.4. Murs mitoyens</p> <p>1.2.5. Murs extérieurs (loggias - séchoirs)</p>	<p>En rigole, en puits ou en trou; terre régalee sur place, excédent évacué à la décharge publique (Adaptation selon étude géotechnique)</p> <p>En béton armé, section et ferrailage selon étude Béton Armé, et géotechnique.</p> <p>En béton armé, épaisseur et ferrailage selon étude béton armé, et géotechnique, sans protection d'étanchéité sur les faces pour les bâtiments sur sous-sol et en aggloméré de béton creux, de 0,20m d'épaisseur hourdée au mortier de ciment sans protection d'étanchéité sur les faces pour les bâtiments sans sous-sol</p> <p>Selon étude BA.</p> <p>En aggloméré de béton creux ou brique terre cuite, de 0,20m d'épaisseur, hourdé au mortier de ciment. Linteaux, chaînage, appui et seuil en béton armé. Ravalement extérieur type mono couche projetée, finition grattée ou lissée suivant directives de la commune. Doublage intérieur constitué d'un isolant thermique et d'une plaque de plâtre (épaisseur suivant calcul de l'étude thermique).</p> <p>En aggloméré de béton creux ou brique terre cuite de 0,20m d'épaisseur ou béton armé, selon directives étude BA.</p> <p>En aggloméré de béton creux ou brique terre cuite de 0,20m d'épaisseur ou béton armé, selon directives étude BA.</p> <p>En aggloméré de béton creux ou brique terre cuite de 0,20m d'épaisseur, hourdé au mortier de ciment. Linteaux, chaînage, appui et seuil en béton armé. Ravalement extérieur type mono couche projetée, finition grattée ou lissée suivant directives de la commune.</p> <p>Doublage intérieur constitué d'un isolant thermique et d'une plaque de plâtre (épaisseur suivant calcul de l'étude thermique).</p> <p>En aggloméré de béton creux ou brique terre cuite de 0,20m d'épaisseur, hourdé au mortier de ciment. Linteaux, chaînage, appui et seuil en béton armé. Ravalement extérieur type mono couche projetée, finition grattée ou lissée suivant directives de la commune.</p> <p>Doublage intérieur constitué d'un isolant thermique et d'une plaque de plâtre (épaisseur suivant calcul de l'étude thermique).</p> <p>Sans objet</p>

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

*M*

page 2/11

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<p>1.2.7. Murs ou cloisons séparatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entre locaux privatifs contigus</li> <li>- entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs ; halls et locaux divers)</li> </ul> <p><u>1.3. Planchers</u></p> <p>1.3.1. Planchers sur étage courant</p> <p>1.3.2. Planchers sous terrasse</p> <p><u>1.4. Cloisons de distribution</u></p> <p>1.4.1. Entre pièces principales</p> <p>1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service</p> <p><u>1.5. Escaliers</u></p> <p>1.5.1. Escaliers</p> <p>1.5.2. Escaliers des parties communes</p> <p>1.5.3. Escaliers de secours</p> <p><u>1.6. Conduits de fumée et de ventilation</u></p> <p>1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble</p> <p>1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble</p> <p>1.6.3. Conduits d'air frais</p> <p><u>1.7. Chutes et grosses canalisations</u></p> <p>1.7.1. Chutes d'eaux pluviales</p> <p>1.7.2. Chutes d'eaux usées</p> <p>1.7.3. Canalisations apparentes en sous-sol</p> <p>1.7.4. Branchements aux égouts</p> <p><u>1.8. Toitures</u></p> <p>1.8.1. Charpente, couverture et accessoires</p> <p>1.8.2. Etanchéité et accessoires</p>	<p>Selon étude béton, voile béton de 0,18m d'épaisseur avec armature, ou cloison acoustique de type SAD en placoplâtre</p> <p>Selon étude béton, voile béton de 0,18m d'épaisseur avec armature. Doublage intérieur constitué d'un isolant thermique et d'une plaque de plâtre (épaisseur suivant calcul de l'étude thermique et acoustique) ou cloison acoustique de type SAD en placoplâtre</p> <p>Dalle pleine en béton armé épaisseur selon étude BA</p> <p>Dalle pleine en béton armé épaisseur selon étude BA</p> <p>Cloisons alvéolaires épaisseur 5 cm selon plans</p> <p>Cloisons alvéolaires épaisseur 5 cm selon plans. Avec semelles en profilés PVC.</p> <p>Sans objet</p> <p>En béton armé selon étude béton</p> <p>Sans objet</p> <p>Sans objet</p> <p>Ventilation collective, conduit métallique / Extraction mécanique contrôlée par entrée d'air frais dans les pièces principales et extraction d'air vicié dans les pièces de service. Extracteur situé en combles.</p> <p>Suivant réglementation en vigueur</p> <p>En PVC couleur suivant les prescriptions de la commune. Diamètre suivant débit à évacuer.</p> <p>En PVC, Diamètre selon débit à évacuer, situé en gaine technique</p> <p>Réseaux EU en fonte sauf réseaux EU verticaux apparents en PVC acoustique et de type système Friaphon.</p> <p>Réseaux EP en PVC CR4. Bouchons de visite au droit des coudes, à chaque pied de colonne et en dehors des boxes, et en dehors des caves privatives. Protection des réseaux pour se prémunir des éventuelles dégradations (chocs voitures).</p> <p>Raccordement sur réseaux primaires, selon instruction des concessionnaires. Traitement des eaux pluviales à la parcelle si imposition de l'aménageur et des services municipaux</p> <p>Toiture terrasse</p> <p>Etanchéité avec isolation. Auto protégée pour les zones non accessibles et protection par dalles gravillonnées sur plots ou espaces verts pour les parties accessibles.</p>

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

M

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<b>2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS</b>	
<p><u>2.1. Sols et plinthes</u></p> <p>2.1.1. Sols et plinthes des chambres</p> <p>2.1.2. Sols et plinthes des pièces humides</p> <p>2.1.3. Sols et plinthes des pièces de service</p> <p>2.1.3. Sols et plinthes des entrées, séjours et dégagements</p> <p>2.1.4. Sols des balcons, loggias et séchoirs</p> <p><u>2.2. Revêtements muraux</u> (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)</p> <p>2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service</p> <p><u>2.3. Plafonds</u> (sauf peintures et tentures)</p> <p><u>2.4. Menuiseries extérieures</u></p> <p>2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales</p> <p>2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service</p> <p><u>2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection anti-solaire</u></p> <p>2.5.1. Pièces principales</p> <p>2.5.2. Pièces de service</p> <p><u>2.6. Menuiseries intérieures</u></p> <p>2.6.1. Huisseries et bâtis</p> <p>2.6.2. Portes intérieures</p>	<p>PVC en le classé U2SP3, plinthe bois h7cm suivant choix du promoteur</p> <p>PVC en le classé U2SP3, plinthe bois h 7cm suivant choix du promoteur. Pour les logements 1 et 2 en RdC, dans la SdB, carrelage 30*30cm en raccord avec la douche à l'italienne. Plinthes assorties.</p> <p>PVC en le classé U2SP3, plinthe bois h 7cm suivant choix du promoteur</p> <p>PVC en le classé U2SP3, plinthe bois suivant choix du promoteur</p> <p>Dalle béton finition talochée</p> <p><u>Dans les salles de bain et les cuisines</u></p> <p>Faïence collée 20*20cm. Baguette PVC en about et en angle de faïences</p> <p>Surface prévisionnelle par logement : Toute hauteur en périphérie des douches avec débord d'un carreau par rapport au bac.</p> <p>4 rangs au droit de l'évier, de la cuisson et retours éventuels ; le 1<sup>er</sup> rang débute en dessous du meuble évier.</p> <p>Sans objet</p> <p>En PVC blanc. Classement A2E4Va2.</p> <p>Ouvrant à la française, ou coulissant suivant plans d'exécution. Double vitrage.</p> <p>En PVC blanc. Classement A2E4Va2.</p> <p>Ouvrant à la française, ou coulissant suivant plans d'exécution. Double vitrage.</p> <p>Volet roulant PVC. Commande par tringle oscillante métallique pour les fenêtres, motorisation de la plus grande des portes-fenêtres de chaque séjour par commande filaire. <b>Motorisation des volets du logement 3 suivant plus-value à valider. (M à j du 1/7/16)</b></p> <p>Volet roulant en PVC. Commande par tringle oscillante métallique.</p> <p>Huisseries métalliques.</p> <p>Isoplans à âme alvéolaire, peinture laquée d'usine. <b>Pour le logement 3 en RdC, portes intérieures de 93cm de largeur (Màj du 1/7/16)</b></p>

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

W

page 4/11

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
2.6.3. Portes palières	Bloc porte finition à peindre. Serrure de sûreté de type A2P 1 étoile à 3 pènes dormants. Bequille anodisée. Seuil aluminium. Judas optique en laiton chromé.
2.6.4. Portes de placards	Organigramme des clefs selon cahier des charges Atlantique Habitations.
2.6.5. Portes de locaux de rangements	Type coulissantes ou battantes en panneaux mélaminés suivant plans.
<u>2.7. Serrurerie et garde-corps</u>	
2.7.1. Garde-corps et barres d'appui	Isoplane à âme alvéolaire, peinture laquée.
2.7.2. Grilles de protection des baies	En acier à peindre. Dimensionnés selon normes en vigueur.
2.7.3. Ouvrages divers	Motifs suivant plans d'exécution.
<u>2.8. Peintures, papiers peints et tentures</u>	
2.8.1. Peintures extérieures et vernis	En acier à peindre. Dimensionnés selon normes en vigueur.
2.8.1.1. Sur menuiseries	En acier à peindre. Dimensionnés selon normes en vigueur.
2.8.1.2. Sur fermetures et protections	En acier à peindre. Dimensionnés selon normes en vigueur.
2.8.1.3. Sur serrurerie	
2.8.1.4. Sur enduits, habillage en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous-face et rives des balcons	
2.8.2. Peintures intérieures	
2.8.2.1. Sur menuiseries	Deux couches de peinture brillante.
2.8.2.2. Sur murs	Deux couches de peinture brillante.
2.8.2.3. Sur plafonds	Deux couches de peinture brillante.
2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers	Sous face balcon béton brute.
2.8.3. Papiers peints	
2.8.3.1. Sur murs	Deux couches de peinture finition satinée.
<u>2.9. Equipements intérieurs</u>	
2.9.1. Equipements ménagers	Deux couches de peinture satinée. <b>1 pan de mur coloré dans le séjour coté chambre suivant plus-value à valider (Maj du 1/7/16)</b>
2.9.1.1. Bloc-évier, robinetterie	Deux couches de peinture mate, et lessivable et SdB
2.9.1.2. Appareils et mobilier	Deux couches de peinture satinée.
2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie	
2.9.2.1. Distribution d'eau froide	Sans objet
2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective et comptage	
2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle	En acier inoxydable une cuve suivant dimension et plans d'exécution, robinetterie mitigeur à bec orientable
2.9.2.4. Evacuations	Meuble bas en mélaminé blanc avec niche LV. Charnières à ressort et poignées chromées aux normes NF. Réservation pour passages réseaux nécessaires pour LV, LL, cuisson gaz.

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur



page 5/11

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<p>2.9.2.5. Distribution de gaz 2.9.2.6. Branchements en attente 2.9.2.7. Appareils sanitaires  2.9.2.8. Robinetterie  2.9.3. Equipements electriques 2.9.3.1. Type d'installation 2.9.3.2. Puissance à desservir 2.9.3.3. Equipement de chaque pièce 2.9.3.4. Sonnerie de porte palière 2.9.4. Chauffage, cheminées, ventilations 2.9.4.1. Type d'installation 2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par températures minima extérieures de - 7°C. 2.9.4.3. Appareils d'émission de chaleur 2.9.4.4. Conduits de fumée 2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation 2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais 2.9.5. Equipement intérieur des placards et pièces de rangement 2.9.5.1. Placards 2.9.5.2. Pièces de rangement 2.9.6. Equipements de télécommunications 2.9.6.1. Radio TV 2.9.6.2. Téléphone 2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble</p>	<p>En dalle. Attentes murales et siphon pour alimentation machine à laver le linge et la vaisselle. <u>Bac à douche</u> : en céramique blanche 90*90cm, avec garde d'eau, mise en place d'un siphon en attente pour adaptabilité PMR ultérieure. Barre de rideau de douche droite ou d'angle fixée au mur et renfort au plafond en angle. <b>Façon de douche à l'italienne dans le logement 3 PMR avec barre de relevage et siège PMR (Mâj du 1/7/16)</b> <u>WC</u> : Cuvette blanche avec abattant PVC et réservoir de chasse 3/6l adossé avec mécanisme poussoir silencieux. <b>WC rehaussé avec barre de relevage dans le logement 3 PMR (Mâj du 1/7/16).</b> <u>Salle de bains</u> : Lavabo sur colonne en porcelaine blanche suivant plans. <b>Meuble simple vasque avec miroir et éclairage intégré dans les logements PLS N°2-4-8-9-11-13 suivant plus-value à valider. Lavabo sur console avec siphon déporté dans le logement 3 PMR (Mâj du 1/7/16)</b> <u>Douche</u> : Robinetterie mitigeur fonction ECO avec douchette PVC chromée, flexible 1,50m, double agrafage, PVC gaine <u>Lavabo et évier</u> : Mitigeur fonction ECO avec vidange incorporée.  Installation encastrée. Suivant installation des logements, pour éclairage, chauffage et distribution d'eau chaude sanitaire. Appareillage de marque Arnoult, série Espace ou similaire conforme à la NFC 15-100. 2PC spécialisées derrière le lave-linge. Sans objet.  Chauffage direct par radiateur eau chaude Séjour : 20°C.SDB : 22°C Chambres - cuisine entrée 18°C. WC et rangements : non chauffés. Radiateur acier habillé type Europano ou similaire Sans objet. Ventilation de type mécanique contrôlée. Bouches à débit variable à commande par cordelette Par grilles d'aération normalisées, incorporation dans traverses hautes des menuiseries PVC.  Suivant plans, façades coulissantes. Sans aménagement Sans objet.  Une prise TV/FM dans le séjour et TV dans la chambre. Une prise Telecom dans le séjour et dans chaque chambre. Par platine sur rue et poste interphone par logement ou par appel sur GSM ou fixe en remplacement du poste interphone</p>
<b>3. ANNEXES PRIVATIVES</b>	
<p><u>3.1. Caves, celliers, greniers</u> 3.1.1. Murs et cloisons</p>	<p>Sans objet</p>

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

M

page 6/11

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<p>3.1.2. Plafonds</p> <p>3.1.3. Sols</p> <p>3.1.4. Portes d'accès</p> <p>3.1.5. Ventilation naturelle</p> <p>3.1.6. Equipement électrique</p> <p><u>3.2. Parkings en sous-sol</u></p> <p>3.2.1. Murs ou cloisons</p> <p>3.2.2. Plafonds</p> <p>3.2.3. Sols</p> <p>3.2.4. Portes d'accès</p> <p>3.2.5. Ventilation naturelle</p> <p>3.2.6. Equipement électrique</p> <p><u>3.3 Parkings extérieurs</u></p> <p>3.3.1. Sol</p> <p>3.3.2. Délimitation au sol</p> <p>3.3.3. Système de repérage</p>	<p>Sans objet</p> <p>Sans objet</p> <p>Sans objet</p> <p>Sans objet</p> <p>Sans objet</p> <p>Sans objet.</p> <p>Béton avec isolation projetée en sous-sol.</p> <p>Béton brut ou enrobé noir</p> <p>Porte automatique commune d'accès au sous-sol, ouverture par télécommande, 1 télécommande par place, 5 en secours. Vigik bi technologie.</p> <p>Sous la porte</p> <p>Sans objet</p> <p>Enrobés ou matériau drainant suivant plans d'exécution. Stop-park pour les places aériennes.</p> <p>Peinture blanche. Aménagés suivant plans d'exécution.</p> <p>Numerotation par peinture au sol.</p>
<p><b>4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE</b></p>	
<p><u>4.1. Hall d'entrée de l'immeuble</u></p> <p>4.1.1. Sols</p> <p>4.1.2. Parois</p> <p>4.1.3. Plafonds</p> <p>4.1.4. Accessoires</p>	<p>Carrelage 30x30cm grès cérame. Tapis brosse 90*90cm avec cornière périphérique.</p> <p>2 couches de peinture</p> <p>Peinture blanche</p> <p>Les équipements communs seront de types anti-vandalisme.</p> <p>Accessoires :</p> <p>1 panneau d'affichage en liège de dimension 60 X 40cm,</p> <p>1 panneau d'affichage ferme à clé sur organigramme (DAD 93998) de dimension 60X40cm,</p> <p>1 corbeille à papier,</p> <p>1 grand miroir de dimension minimum 1.20x1.20m.</p>

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

M

page 7/11

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<p>4.1.5. Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble</p> <p>4.1.6. Boite aux lettres et à paquets</p> <p>4.1.7. Equipement électrique</p>	<p>Porte en acier pour le hall d'entrée de marque CIBOX modèle Trio ou équivalent. L'ensemble extérieur sera métallique de type acier de marque composé conformément au cahier des charges d'Atlantique Habitations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une partie ouvrante vitrée, comprenant 3 châssis vitrés et une partie acier en allège de 0.40m de haut, permettant un passage libre de 1.00m, avec une barre de tirage déportée de 10 cm à l'extérieur,</li> <li>- d'une partie fixe, de largeur 0.40m comprenant 3 châssis vitrés et une partie acier en allège de 0.40m de haut.</li> </ul> <p>La partie ouvrante de l'ensemble d'entrée sera dotée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de fermetures par 2 ventouses 400kg,</li> <li>- d'un vidéophone noir et blanc à défilement de noms - serrure électromagnétique raccordée sur portier système « VIGIK », logiciel HEXASOFT, gestion par P.C. à distance et non autonome, la platine et le lecteur sur rue, de type anti-vandalisme, seront encastrés dans l'ensemble menuisé.</li> </ul> <p><b>Attente électrique pour motorisation ultérieure possible de la porte (mâj du 1/7/16)</b></p> <p>La centrale de programmation du système « VIGIK » sera posée dans la gaine SG ; en cas d'impossibilité technique, celle-ci sera posée dans un coffret fermant à clé, sur passe ATLANTIQUE HABITATIONS. Suivant le cahier des charges d'ATLANTIQUE HABITATIONS, le nombre de badges sera défini en fonction de la typologie et le type de badges (simple ou à bi-technologie) suivant la présence ou non d'un portail extérieur à commande radio. Le prestataire devra prévoir la programmation des services : Ouest France, Presse Océan, Régie de l'eau, Poste, Ascensoriste, SDIS, Atlantique Habitations...</p> <p>Ensemble de boite aux lettres aux normes de P.T.T. Entourage périmétrique</p> <p>Appliques anti vandalisme, ampoule basse consommation, commandées par détecteur de présence</p>
<p><u>4.2. Circulations de rez-de chaussée, couloirs et halls d'étage</u></p> <p>4.2.1. Sols</p> <p>4.2.2. Murs</p> <p>4.2.3. Plafonds</p> <p>4.2.4. Equipement électrique</p>	<p>Revêtement souple en PVC U4P4</p> <p>Deux couches de peinture</p> <p>Deux couches de peinture</p> <p>Appliques anti vandalisme, ampoule basse consommation, commandées par détecteur de présence. 1PC 16A+T dans la gaine SG à chaque niveau.</p>
<p><u>4.3. Circulations du sous-sol</u></p> <p>4.3.1. Sols</p> <p>4.3.2. Murs</p> <p>4.3.3. Plafonds</p> <p>4.3.4. Porte d'accès</p>	<p>Béton brut ou enrobé noir</p> <p>Béton brut</p> <p>Dalle béton recouvert par laine de roche projetée. Epaisseur suivant étude thermique.</p> <p><u>Porte automatique commune d'accès véhicules au sous-sol</u>: porte de garage d'usine basculante conforme aux normes CE (EN 13-241-1), métallique de type anti-vandale, équipée du contrôle d'accès par télécommande de type VIGIK bi-technologie.</p>

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

11



DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<p>4.3.5. Ventilation</p> <p>4.3.6. Rampes d'accès pour véhicules</p> <p>4.3.7. Equipement électrique</p> <p>4.3.8 Equipements de sécurité</p> <p><u>4.4. Cages d'escaliers</u></p> <p>4.4.1. Sols des paliers</p> <p>4.4.2. Murs</p> <p>4.4.3. Plafonds</p> <p>4.4.4. Escaliers (marches, contre-marches), limons, plinthes, garde-corps, sous-face de la paillasse)</p> <p>4.4.5. Eclairage</p>	<p>Par grille dans la porte basculante</p> <p>En enrobé ou béton gris</p> <p>Plafonniers étanches anti-vandalisme avec ballast électronique, de marque Trilux et de référence Aragon 236 ou équivalent, avec commande par détecteur de présence avec le système de gestion Lightgate de marque Trilux ou équivalent. Un détecteur sera installé au droit des portes d'accès du sous-sol. Dans les circulations véhicules, éclairage en veille pour 1/3 en 24h/24 et les 2/3 restants sur détecteur de présence par zone.</p> <p>Bac à sable, pelle et seau. Les extincteurs sont à la charge d'Atlantique Habitations.</p> <p>Peinture de sol</p> <p>Peinture de propreté</p> <p>Peinture de propreté</p> <p>Peinture de sol. Garde-corps galvanisés.</p> <p>Appliques anti vandalisme, ampoule basse consommation, commandées par détecteur de présence. Hauteur 1,80m maxi.</p>
<p><u>4.5. Locaux communs</u></p> <p>4.5.1. Garages à bicyclettes, voitures d'enfants</p>	<p>Sol et mur en béton brut ou maçonnerie apparente, isolation thermique projetée en plafond. Porte bois à âme pleine, finition peinture, serrure à cylindre européen sur organigramme, équipée d'une poignée fixe de tirage et d'un simple béquillage à l'intérieur.</p> <p>Eclairage par hublot anti-vandalisme sur détecteur de présence et repris dans le tableau électrique des services généraux.</p>
<p><u>4.6. Locaux techniques</u></p> <p>4.6.1. Local « encombrants »</p> <p>4.6.2. Local Ménage</p> <p>4.6.3. Local transformateur EDF</p>	<p>Porte d'accès métallique, peinte sur la face extérieure, équipée de poignées fixes de tirage et d'une serrure électromagnétique (2 ventouses) raccordée sur système « VIGIK » à l'extérieur.</p> <p>Eclairage réalisé par hublot anti-vandalisme sur détecteur de présence et repris dans le tableau électrique des services généraux.</p> <p>Sol et murs en béton brut.</p> <p>Porte d'accès en bois peint, équipée d'une poignée fixe de tirage et d'une serrure sur organigramme à l'extérieur ainsi que d'un simple béquillage à l'intérieur avec serrure à condamnation.</p> <p>Il comporte 1 WC, 1 bac à laver et 1 ballon d'eau chaude de 50 litres.</p> <p>Eclairage réalisé par hublot sur simple allumage, sur bouton minuteur, repris sur le tableau électrique des services généraux.</p> <p>Murs en bétons apparents ragrés avec une finition peinture blanche, le sol sera carrelé + faïence au droit du bac à laver.</p> <p>Implantation suivant demande ERDF</p>

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur



page 9/11

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<b>5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE</b>	
<u>5.1. Ascenseurs</u>	Suivant norme en vigueur. Finition intérieure de la cabine en stratifiée. Finition extérieure en inox brossé pour la porte palière du RdC, en acier à peindre aux étages, sol en PVC, éclairage anti-vandalisme.
<u>5.2. Chauffage, eau chaude</u>	<b>Production individuelle</b>
5.2.1. Equipement thermique de chauffage	Sans objet
5.2.1.1. Production de chaleur	Sans objet
5.2.1.2. Régularisation automatique	Sans objet
5.2.1.3. Pompes et brûleurs	Sans objet
5.2.1.4. Accessoires divers	Sans objet
5.2.1.5. Colonnes montantes	Sans objet
5.2.2. Service d'eau chaude	
5.2.2.1. Production d'eau chaude	Sans objet
5.2.2.2. Réservoirs	Sans objet
5.2.2.3. Pompes et brûleurs	Sans objet
5.2.2.4. Comptage général	Sans objet
5.2.2.5. Colonnes montantes	Sans objet
<u>5.3. Télécommunications</u>	
5.3.1. Antennes TV et radio	Une antenne par bâtiment desservant les logements (chaines TNT gratuites disponibles le jour de la signature)
<u>5.4. Réceptions, stockage et évacuation des ordures ménagères</u>	Sans objet
<u>5.5. Ventilation mécanique des locaux</u>	Sans objet
<u>5.6. Alimentation en eau</u>	
5.6.1. Comptages généraux	Un compteur d'eau pour les parties communes sera posé dans chaque bâtiment pour le local ménage.
5.6.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau	Sans objet
5.6.3. Colonnes montantes	Posées à l'intérieur des gaines techniques palières.
5.6.4. Branchements particuliers	Piquage par logement, compteur individuel avec robinet d'arrêt.
<u>5.7. Alimentation en gaz</u>	
5.7.1. Colonnes montantes	En gaine palière avec ventilation
5.7.2. Branchements et comptages particuliers	Branchement individuel avec compteur dans la gaine palière
<u>5.8. Alimentation en électricité</u>	
5.8.1. Comptages des services généraux	Un comptage pour services généraux
5.8.2. Colonnes montantes	Posées à l'intérieur des gaines techniques palières.
5.8.3. Branchements et comptages particuliers	Compteur individuel situé dans le logement.
<b>6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS</b>	
<u>6.1. Voirie et parkings</u>	
6.1.1. Voirie d'accès	En enrobé noir.
6.1.2. Trottoirs	En enrobé noir

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

M

page 10/11

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<u>6.2. Circulation des piétons</u> - Chemin d'accès aux entrées, rampes, cours, emmarchements	Enrobé noir.
<u>6.3. Espaces verts</u> 6.3.1. Aires de repos 6.3.2. Plantations d'arbres, arbustes, fleurs 6.3.3. Engazonnement	Sans objet Suivant plan d'exécution. Les espaces situés en dehors des voies d'accès aux garages et cheminement piétons seront de préférence plantés d'arbustes de type rampant, de couvre-sol à pousse lente et à faible propagation ou engazonnés. Les pieds de bâtiment seront traités par une allée gravillonnée d'une cinquantaine de cm.
<u>6.4. Eclairage extérieur</u> 6.4.1. Signalisation de l'entrée de l'immeuble 6.4.2. Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres	Par une applique située sur le perron. Par candélabres suivant prescriptions de la commune et réglementation en vigueur. Hauteur 3m mini.
<u>6.5. Clôtures</u> 6.1.1. Sur rue 6.6.2. Avec les propriétés voisines	Traité en paysage ouvert. <u>En périphérie des terrasses privées</u> : clôture en panneaux de type treillis soudé rigide, plastifié vert, hauteur 1,2m et poteaux tous les 2 ml.
<u>6.6. Réseaux divers</u> 6.6.1. Eau 6.6.2. Gaz 6.6.3. Electricité (poste de transformation extérieure) 6.6.4. Egouts 6.6.5. Epuration des eaux 6.6.5. Télécommunications 6.6.6. Drainage du terrain	Branchement depuis le réseau primaire. Raccordement jusqu'au réseau GRDF Raccordement jusqu'au réseau ERDF. Raccordement aux collecteurs des réseaux primaires. Traitement des eaux pluviales à la parcelle si imposition de l'aménageur et des services municipaux Sans objet Raccordement au réseau public. Sans objet

----- FIN DE LA NOTICE -----

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

AB

page 11/11



**SCI REZE - XXXXX**  
**S/C GENERAL FOY INVESTISSEMENT**  
**14 rue de la Petite Sensive**  
**BP 62 312**  
**44 323 NANTES CEDEX 3**

Tél: 02 51 12 79 00

**Programme Immobilier de 3 maisons**  
**Rue de la Galarnière**  
**44 – REZÉ**

**Performance RT 2012**  
**-10% sur Bbio et C<sub>ep</sub>**

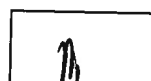
**NOTICE DESCRIPTIVE**  
**PREVUE PAR L'ARTICLE R.261-13 du CCH**  
(Arr. 10 mai 1968, annexe : JO 29 juin 1968)

**L'acquéreur :**

Le Promoteur



L'acquéreur



# NOTICE DESCRIPTIVE PREVUE PAR L'ARTICLE R.261-13 du CCH

(Arr. 10 mai 1968, annexe : JO 29 juin 1968)

## 1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

### 1.1. Infrastructure

1.1.1. Fouilles

En rigole, en puits ou en trou; terre regalée sur place, excédent évacué à la décharge publique (Adaptation selon étude géologique)

1.1.2. Fondations

En béton armé, section et ferrailage selon étude Béton Armé, et géologique.

### 1.2. Murs et ossature

1.2.1. Murs de l'infrastructure

1.2.1.1. Murs périphériques

En aggloméré de béton, de 0,20m d'épaisseur hourdé au mortier de ciment sans protection d'étanchéité sur les faces.

1.2.1.2. Murs de refends

Selon étude BA.

1.2.2. Murs de façades (aux divers niveaux) :

- partie courante

En aggloméré de béton creux ou brique terre cuite, de 0,20m d'épaisseur. Linteaux, chaînage, appui et seuil en béton armé. Ravalement extérieur type mono couche projeté, finition grattée. Doublage intérieur constitué d'un isolant thermique et d'une plaque de plâtre d'épaisseur suivant calcul de l'étude thermique.

- allèges

En aggloméré de béton creux ou brique terre cuite de 0,20m d'épaisseur ou béton armé, selon directives étude BA.

- trumeaux

En aggloméré de béton creux ou brique terre cuite de 0,20m d'épaisseur ou béton armé, selon directives étude BA.

- encadrements des baies

En aggloméré de béton creux ou brique terre cuite de 0,20m d'épaisseur ou béton armé, selon directives étude BA.

1.2.3. Murs pignons

En aggloméré de béton creux ou brique terre cuite de 0,20m d'épaisseur. Linteaux, chaînage, appui et seuil en béton armé. Ravalement extérieur type mono couche projeté, finition grattée

Doublage intérieur constitué d'un isolant thermique et d'une plaque de plâtre d'épaisseur suivant calcul de l'étude thermique.

1.2.4. Murs mitoyens

En aggloméré de béton creux ou brique terre cuite de 0,20m d'épaisseur. Linteaux, chaînage, appui et seuil en béton armé. Ravalement extérieur type mono couche projeté, finition grattée.

Doublage intérieur constitué d'un isolant thermique et d'une plaque de plâtre d'épaisseur suivant calcul de l'étude thermique.

1.2.5. Murs extérieurs (loggias – séchoirs)

Sans objet

1.2.7. Murs ou cloisons séparatifs :

- entre locaux privatifs contigus

Selon étude béton, mur en aggloméré de béton de 0,20m pleins allèges avec sur les 2 faces un calibel 4+1cm-

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

h

2/8

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<p><u>1.3. Planchers</u></p>	
<p>1.3.1. Planchers sur étage courant</p>	<p>Plancher bas RDC : en dalle béton sur terre plein ou portée ou poutrelle hourdis polystyrene suivant préconisation de l'étude de sol.</p>
<p>1.3.2. Planchers sous terrasse</p>	<p>Plancher de l'étage : poutrelle hourdis sous face enduit plâtre ou plafond suspendu en plaque de plâtre Poutrelle hourdis dans le cas de toitures terrasse</p>
<p><u>1.4. Cloisons de distribution</u></p>	
<p>1.4.1. Entre pièces principales</p>	<p>Cloisons alvéolaires épaisseur 5 cm.</p>
<p>1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service</p>	<p>Cloisons alvéolaires épaisseur 5 cm.</p>
<p>1.4.3. Entre volume froid et volume chaud</p>	<p>Plaques hydrofuges pour les salles de bains Cloison placostil avec isolant selon étude thermique.</p>
<p><u>1.5. Escaliers</u></p>	
<p>1.5.1. Escaliers</p>	<p>En bois, avec contremarche suivant plans d'exécutions, lasurés deux couches.</p>
<p><u>1.6. Conduits de fumée et de ventilation</u></p>	
<p>1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble</p>	<p>Sans objet</p>
<p>1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de la maison</p>	<p>Extraction mécanique contrôlée par entrée d'air frais dans les pièces principales et extraction d'air vicié dans les pièces de service. Extracteur situé en combles suspendu à la charpente ; type hygro B à confirmer suivant prescriptions de l'étude thermique.</p>
<p><u>1.7. Chutes et grosses canalisations</u></p>	
<p>1.7.1. Chutes et gouttières d'eaux pluviales</p>	<p>En PVC suivant les prescriptions de la commune. Diamètre suivant débit à évacuer. Dauphin renforcé en PVC hauteur 1m sur les descentes situés à proximité des stationnements automobiles</p>
<p>1.7.2. Chutes d'eaux usées</p>	<p>En PVC, Diamètre selon débit à évacuer, situé en gaine technique</p>
<p>1.7.3. Canalisations en sous-sol</p>	<p>En PVC, Série assainissement, diamètre selon débits à évacuer.</p>
<p>1.7.4. Branchements aux égouts</p>	<p>Raccordement sur réseaux primaires, selon instruction des concessionnaires. Traitement des eaux pluviales à la parcelle si imposition de l'aménageur et des services municipaux</p>
<p><u>1.8. Toitures</u></p>	
<p>1.8.1. Charpente, couverture et accessoires</p>	<p>Charpente en fermettes industrialisées ou traditionnelles selon étude en bois de sapin trempé. Couverture en tuiles suivant prescriptions de la commune. Suivant étude thermique et obligation réglementaire, mise en place d'un ou deux panneaux photovoltaïques en autoconsommation</p>
<p>1.8.2. Etanchéité et accessoires</p>	<p>Sans objet</p>

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

M

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<b>2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS</b>	
<p><u>2.1. Sols et plinthes</u></p> <p>2.1.1. Sols et plinthes des pieces principales</p> <p>2.1.2. Sols et plinthes des pieces humides à l'étage</p> <p>2.1.3. Sols et plinthes des pieces de service</p> <p>2.1.3. Sols et plinthes des entrées et dégagements au RdC</p> <p>2.1.4. Sols des balcons, loggias et séchoirs</p> <p><u>2.2. Revêtements muraux</u> (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)</p> <p>2.2.1. Revêtements muraux des pieces de service</p> <p>2.2.2. Revêtements muraux dans autres pièces</p> <p><u>2.3. Plafonds</u> (sauf peintures et tentures)</p> <p>2.3.1. Plafonds des pièces intérieures</p> <p><u>2.4. Menuiseries extérieures</u></p> <p>2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales</p> <p>2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service</p> <p><u>2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection anti-solaire</u></p> <p>2.5.1. Pièces principales</p> <p>2.5.2. Pièces de service</p> <p><u>2.6. Menuiseries intérieures</u></p> <p>2.6.1. Huisseries et bâtis</p> <p>2.6.2. Portes intérieures</p>	<p>Sur l'ensemble du rez de chaussée excepté le garage : PVC en lé U2SP3, plinthes bois h 7cm suivant choix du promoteur</p> <p>Sur l'ensemble des chambres et dégagement étage PVC en lé U2SP3, plinthes bois h 7cm suivant choix du promoteur</p> <p>PVC en lé U2SP3, plinthes bois h 7cm suivant choix du promoteur</p> <p>Sans objet.</p> <p>PVC en lé U2SP3, plinthes bois h 7cm suivant choix du promoteur</p> <p>Sans objet</p> <p><u>Dans les salles de bain et les cuisines</u></p> <p>Faïence collée 20*20cm blanche</p> <p>Surface prévisionnelle par logement : toute hauteur entre la baignoire et le plafond, retour éventuels et débord d'un carreau au-delà de la baignoire. Toute hauteur en périphérie du bac à douche avec débord d'un carreau au-delà du bac à douche.</p> <p>4 rangs au droit de l'évier, de la cuisson et retours éventuels ; le 1<sup>er</sup> rang débute en dessous du meuble évier</p> <p>4 carreaux au dessus du lavabo du WC au RdC et de la salle de bains</p> <p>Habillage des baignoires réalisé par panneau démontable en mélaminé blanc monté sur verin</p> <p>Sans objet</p> <p>Enduit plâtre ou plaque de plâtre.</p> <p>En PVC blanc. Classement A2E4Va2. Appui béton</p> <p>En PVC blanc. Classement A2E4Va2. Appui béton</p> <p>Volet roulant PVC. Commande par tringle oscillante métallique pour les fenêtres, motorisation de la porte fenêtre deux vantaux du séjour.</p> <p>Volet roulant en PVC. Commande par tringle oscillante métallique.</p> <p>Huisseries métalliques.</p> <p>Isoplanes à âme alvéolaire, peinture laquée. Butoir en caoutchouc vissé au sol.</p>

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur



4/8



DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
2.6.3. Béquillage des portes	Béquillage ton champagne ou similaire.
2.6.4. Porte d'entrée	Métallique à âme isolante équipée d'une serrure 3 points A2P*. Microviseur en laiton. Seuil suisse en aluminium.
2.6.5. Porte de service vers l'extérieur	Sans objet
2.6.6. Portes de placards	Type coulissantes en panneaux mélaminés localisation suivant plans.
2.6.7. Portes de locaux de rangements	Isoplane à âme alvéolaire, peinture laquée.
<u>2.7. Serrurerie et garde-corps</u>	
2.7.1. Garde-corps et barres d'appui	Acier laqué en usine
2.7.2. Grilles de protection des baies	Sans objet
2.7.3. Ouvrages divers	Sans objet
<u>2.8. Peintures, papiers peints et tentures</u>	
2.8.1. Peintures extérieures et vernis	
2.8.1.1. Sur menuiseries	Deux couches de peinture brillante.
2.8.1.2. Sur fermetures et protections	Deux couches de peinture brillante.
2.8.1.3. Sur serrurerie	Deux couches de peinture brillante.
2.8.2. Peintures intérieures	
2.8.2.1. Sur menuiseries	Deux couches de peinture finition satinée.
2.8.2.2. Sur murs	Deux couches de peinture-mate lessivable
2.8.2.3. Sur plafonds	Deux couches de peinture mate lessivable
2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers	Deux couches de peinture satinée.
2.8.3. Papiers peints	
2.8.3.1. Sur murs	Sans objet
<u>2.9. Equipements intérieurs</u>	
2.9.1. Equipements ménagers	
2.9.1.1. Bloc-évier, robinetterie	En acier inoxydable une cuve à suivant dimension et plans d'exécution, robinetterie mitigeur à bec orientable
2.9.1.2. Appareils et mobilier	Meuble bas une porte, mélaminé blanc. Charnières à ressort et poignées chromées aux normes NF, plinthe amovible. Reservation pour passages réseaux nécessaires pour LV, LL, cuisson gaz.
2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie	
2.9.2.1. Distribution d'eau froide	Distribution apparente en cuivre ou PER sous appareils.
2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective et comptage	Sans objet
2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle	Par chaudière gaz à condensation positionnée en volume habitable ou garage suivant possibilité technique et préconisation étude thermique.
2.9.2.4. Evacuations	Suivant réglementation municipale.
2.9.2.5. Distribution de gaz	En dalle. Robinet ROAI et flexible indépendant à durée de vie illimitée.
2.9.2.6. Branchements en attente	Attente murale et siphon pour alimentation deux machines à laver.
2.9.2.7. Appareils sanitaires	<u>Bac à douche</u> : en céramique blanche, 90*90cm sur socle avec garde d'eau. Barre de rideau de douche droite ou d'angle fixée au mur et renfort au plafond en angle. <u>WC</u> : Cuvette blanche avec abattant PVC et réservoir de chasse adossé avec mécanisme 3/6l poussoir silencieux. Salle de bains : Lavabo sur colonne en porcelaine blanche.

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

h

5/8

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
2.9.2.8. Robinetterie	Douche : Robinetterie mitigeur fonction ECO avec douchette PVC chromée, flexible 1,50m, double agrafage, PVC gainé Lavabo et évier : Mitigeur fonction ECO avec vidange incorporée.
2.9.3. Equipements électriques	Installation encastrée.
2.9.3.1. Type d'installation	Suivant installation des logements, pour éclairage.
2.9.3.2. Puissance à desservir	Appareillage de marque Alombar, série Alvaïs ou similaire, suivant les préconisations norme C15-100.
2.9.3.3. Equipement de chaque pièce	Bouton poussoir.
2.9.3.4. Sonnerie de porte palière	
2.9.4. Chauffage, cheminées, ventilations	Chauffage direct par radiateur eau chaude
2.9.4.1. Type d'installation	Sejour : 20°C.SDB : 22°C
2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par températures minima extérieure de - 7°C.	Chambres - cuisine entrée 18°C. WC et rangements : non chauffés.
2.9.4.3. Appareils d'émission de chaleur	Radiateur acier habillé type Europano ou similaire équipés de robinets thermostatiques.
2.9.4.4. Conduits de fumée	Sans objet.
2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation	Ventilation de type mécanique contrôlée.
2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais	Par grilles d'aération normalisées, incorporation dans traverses hautes des menuiseries PVC.
2.9.5. Equipement intérieur des placards et pièces de rangement	
2.9.5.1. Placards	Sans objet
2.9.6. Equipements de télécommunications	
2.9.6.1. Radio TV	Une prise TV/FM dans le séjour et prise TV dans une chambre.
2.9.6.2. Téléphone	Une prise Telecom dans le séjour et dans chaque chambre.
<b>3. ANNEXES PRIVATIVES</b>	
<u>3.1. Annexe - Abri de jardin</u>	
3.1.1. Murs et cloisons	En aggloméré de béton ou brique terre cuite
3.1.2. Plafonds	Charpente apparente+ bac acier
3.1.3. Sols	Béton brut
3.1.4. Portes d'accès	En bois, morillon porte cadenas
3.1.5. Equipement électrique	Sans objet.
<u>3.2. Atelier</u>	
3.2.1. Murs ou cloisons	En aggloméré de béton ou cloison STIL avec isolant en mitoyen avec l'habitation.
3.2.2. Plafonds	Isolation thermique sous la partie habitable ; bac acier en dehors de la zone isolée.
3.2.3. Sols	Béton brut
3.2.4. Portes d'accès	Porte isolante
3.2.6. Equipement électrique	1 PC et un point lumineux en plafond.
<u>3.3 Parkings extérieurs</u>	
3.3.1. Sol	Enrobés noir ou béton suivant prescriptions communales et du lotissement.

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

M

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
<b>4. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE</b>	
<p><u>4.1. Télécommunications</u> 5.3.2. Antenne TV et radio</p> <p><u>4.2. Alimentation en eau</u> 4.2.1. Comptages</p> <p><u>4.3. Alimentation en gaz</u> 4.3.1 Comptages</p> <p><u>4.4. Alimentation en électricité</u> 4.4.1 Comptages</p>	<p>Individuelle posée en comble ou en toiture pour réception des chaînes de la TNT gratuite.</p> <p>Compteur individuel posé</p> <p>Compteur individuel posé</p> <p>Compteur individuel posé</p>
<b>5. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS</b>	
<p><u>5.1. Voirie et parkings</u> 5.1.1. Voirie d'accès 5.1.2. Trottoirs</p> <p><u>5.2. Circulation des piétons</u> - Chemin d'accès aux entrées, rampes, cours, emmarchements</p> <p><u>5.3. Espaces verts</u> 5.3.1. Plantations d'arbres, arbustes, fleurs 5.3.2. Engazonnement 5.3.3. Arrosage 5.3.4 Boite aux lettres 5.3.5 Terrasse</p> <p><u>5.4. Eclairage extérieur</u> 5.4.1. Signalisation de l'entrée de l'immeuble 5.4.2. Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres</p> <p><u>5.5. Clôtures</u> 5.5.1. Sur rue 5.5.2. Avec les propriétés voisines</p> <p><u>5.6. Réseaux divers</u> 5.6.1. Eau 5.6.2. Gaz 5.6.3. Electricité (poste de transformation extérieur)</p>	<p>Enrobés noir ou béton suivant prescriptions communales et du lotissement.</p> <p>Enrobés noir ou béton suivant prescriptions communales et du lotissement</p> <p>Enrobés noir ou béton suivant prescriptions communales et du lotissement</p> <p>Suivant plan d'exécution : haie en doublement des grillages.</p> <p>Les espaces situés en dehors des voies d'accès et cheminements piétons seront engazonnés.</p> <p>Un robinet de puisage extérieur par maison</p> <p>Métallique sur pied individuelle ou regroupée avec les boites du bâtiment collectif</p> <p>Dimension 3*2m, en béton balayé</p> <p>Par une applique</p> <p>Par mat, implantation suivant normes.</p> <p>Traité en paysage ouvert.</p> <p>Clôture par grillage métallique type PANTANET FAMILY.</p> <p>Branchement depuis le réseau primaire.</p> <p>Raccordement jusqu'au réseau GRDF.</p> <p>Raccordement jusqu'au réseau ERDF.</p>

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur

M

DESIGNATION	INDICATIONS A DONNER
5.6.4. Egouts	Raccordement aux collecteurs des réseaux primaires. Traitement des eaux pluviales à la parcelle si imposition de l'aménageur et des services municipaux.
5.6.7. Télécommunications France Télécom	Câblage suivant prestation jusqu'au DTI.

-----FIN DE LA NOTICE-----

Le Promoteur

ACC

L'acquéreur